



Catherine Saint-Guirons
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

2PGN

~~~~~

**CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE**

**2PGN**

53 Rue Jean Jaurès  
31150 FENOUILLET

## CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société :

**2PGN**

SAS au capital de 300 €uros

53 Rue Jean Jaurès  
31150 FENOUILLET

est

A l'Associé unique,

En ma qualité de commissaire aux comptes désignée en date du 2 juin 2025, j'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission afin d'établir le certificat prévu à l'article L.225-146 alinéa 2 du Code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

- la souscription par Monsieur Guillaume PINAL de 14 700 actions nouvelles d'un nominal de 1 Euro de la société 2PGN à l'occasion d'une augmentation du capital décidée par Décision de l'Associée unique du 8 juillet 2025 ;
- la décision de Monsieur Guillaume PINAL de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'il possède sur la société ;
- l'arrêté de compte établi le 31 mai 2025 par le Président, duquel il ressort qu'il possède sur la société 2PGN une créance pour un montant total de 23 004 Euros, dont 14 700 Euros utilisés pour libérer par compensation les 14 700 actions nouvelles d'un nominal de 1 Euro souscrites ;
- le caractère liquide et exigible de ces créances ;
- l'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, je délivre le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Fait à Toulouse, le 9 juillet 2025  
**Catherine SAINT-GUIRONS**  
**Commissaire aux comptes**

